

N° 009

SEPTEMBRE
2022

LA LETTRE de Féricy

RETOUR
SUR LES ÉVÈNEMENTS DE L'ÉTÉ

LE RUCHER RELANCÉ !

LES AIDES POUR LA RENTRÉE !
PASS'CULTURE ET PASS-SPORT

| L'ÉDITO

Chères Fériciennes, Chers Fériciens,

A l'heure où j'écris cet éditorial bon nombre d'entre vous se prépare pour la trêve estivale, bien méritée après cette année ponctuée de crise sanitaire, de confinement, de restriction etc... Pour l'équipe communale, l'arrivée des beaux jours est synonyme de festivités et d'activités, et cette année fût riche, Yoann Haméon et son équipe composée d'élus, de bénévoles d'associations locales ou extérieures de la commune, nous ont ravis par les concerts, la Nuit du conte, la brocante, les expositions et autres spectacles. Quels merveilleux moments ! Le printemps, c'est également le retour des dossiers de subvention, tant attendus. Cette année, ce ne sont pas moins de sept dossiers de subvention présentés aux différents partenaires financiers afin d'obtenir les investissements nécessaires pour mener les projets communaux. Ainsi les chantiers tels que la vidéo protection, la cantine scolaire, la toiture de l'église, quelques aménagements extérieurs du parc et de la salle de la Source, le remplacement des volets de l'école, la réparation de la pilasse du cimetière, la création d'un abris bus à l'arrêt des trois tilleuls seront lancés sur l'exercice budgétaire 2022/2023. Cependant, quelques mauvaises nouvelles sont venues ternir l'arrivée du printemps.

La hausse des tarifs de prestations, des matériaux et de l'énergie nous contraignent à revoir certains dossiers. La liste de ces augmentations est si longue que je n'ose la citer. Quelques-uns d'entre vous m'ont sollicité sur le prix de l'eau qui s'est vu flamber cette année, une douche froide pour tous les fériciens. Je ne me permettrai pas de commentaire sur la gestion de patrimoine d'eau potable et d'assainissement de ces cinquante dernières années mais le constat est sans détour. Nous disposons, comme de nombreuses communes de Seine et Marne, d'un réseau vieillissant et obsolète nécessitant de gros investissements de plusieurs millions d'euros de mise en conformité au risque de ne plus pouvoir assurer ce service indispensable. Les plus anciens d'entre nous se souviennent des coupures d'eau sur Féricy durant les années 90, pas moins de 8 h par jour, pas plus acceptable hier qu'aujourd'hui. En 2017, au transfert de compétence, la Communauté de Communes a réalisé un audit afin de mesurer l'ampleur de la tâche et définir les actions à mener pour aller vers une convergence tarifaire. En découle un plan d'actions qui malheureusement devra s'autofinancer par les recettes. L'eau est un bien précieux, on en parle depuis des années sans pour autant y croire, elle se raréfie économisons la ! Je suis intervenu auprès des différentes instances de décision de la Communauté de Communes pour porter la voie des Fériciens, un engagement a été pris par notre

président et vice-président en charge de l'eau et de l'assainissement afin d'examiner notre situation et nous apporter les éléments de réponses et surtout comment adoucir cette augmentation de tarif sans précédent. Mais soyons réalistes, le prix de l'eau est adossé sur un budget spécifique où les recettes doivent couvrir les dépenses qui de manière succincte se présentent comme suit : la délégation de service publique (Véolia), les investissements, l'achat d'eau, le traitement des eaux usées et les taxes.

Coté investissement nous ne sommes pas en reste :

- En 2022, le renouvellement et renforcement du réseau d'eau potable route de Barbeau et extension du réseau d'assainissement
- En 2022 ou 2023, le renouvellement du réseau d'eau potable de la rue de l'Eglise
- En 2023/2024, la réhabilitation complète du château d'eau (étanchéité cuve équipements, canalisations et accès)
- A partir de 2025 le remplacement de notre station d'épuration qui est obsolète et en limite de rupture de génie civil (fissure traversante du bassin principal sur tout son rayon)
- Dans les 10 ans qui viennent, la remise en conformité des canalisations principales du réseau d'eau potable (pour cause, elles sont en amiante ébonite sur plusieurs kilomètres).

Ces investissements viennent compléter le remplacement des canalisations plomb réalisé en 2017 et 2021. Ce sont plusieurs millions d'euros que la Communauté de Communes devra investir ces dix prochaines années pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement des eaux usées pour Féricy. Une petite note d'optimisme, la Mairie est en régime de croisière, les dernières mises en conformité sont maintenant réalisées. Ce nouvel accueil est à l'image de notre village calme, paisible et préservé, nous prévoyons une inauguration des lieux que nous associerons avec la fin des travaux de rénovation de la toiture de l'église au printemps prochain.

Bonne rentrée à toutes et tous,

Jean-Luc Germain
Maire de Féricy



| RÉSULTAT DES ÉLECTIONS

Les élections se sont tenues les 12 et 19 juin 2022

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

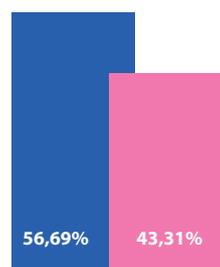
3ème circonscription de Seine-et-Marne

NOMBRE D'ÉLECTEURS INSCRITS : 77 071 INSCRITS

Nombre de votants : 34 551 électeurs soit **44.83 %**

Suffrages exprimés : 32 494 électeurs soit **42.16 %**

 Jean Louis THIÉRIOT : 18 422 voix soit **56.69 %**
 Elodie GÉROME-DELGADO : 14 072 voix soit **43.31 %**



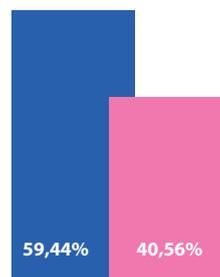
À FÉRICY

NOMBRE D'ÉLECTEURS INSCRITS : 523 INSCRITS

Nombre de votants : 301 électeurs soit **57.55 %**

Suffrages exprimés : 286 électeurs soit **54.68 %**

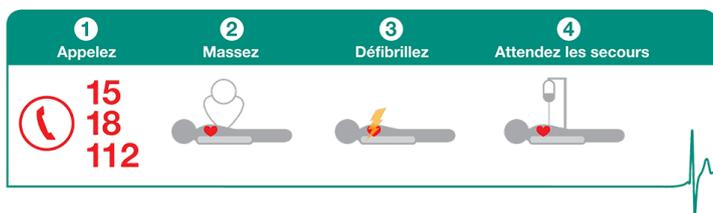
 Jean Louis THIÉRIOT : 170 voix soit **59.44 %**
 Elodie GÉROME-DELGADO : 116 voix soit **40.56 %**



| UN NOUVEAU DÉFIBRILLATEUR

Un défibrillateur a été installé à l'entrée de la salle des fêtes. Celui-ci est entièrement intuitif : il suffit simplement de suivre les étapes qui sont indiquées à l'oral.

Les numéros d'appel d'urgence permettent de joindre gratuitement les secours 24h/24, 7 jours sur 7



| L'ÉCOLE SE MOBILISE

Sur le thème de l'environnement

Résultats de la collecte de piles

L'école de Féricy a une nouvelle fois participé au concours de collecte des piles organisé par le SMITOM-LOMBRIC en partenariat avec l'éco-organisme SCRELEC-BATRIBOX. L'objectif étant de mobiliser les élèves sur une opération de collecte de piles dans leur foyer et de les ramener à l'école. 43 écoles du territoire ont participé à ce concours et ce n'est pas moins de 5.54 tonnes de piles qui ont été récupérées au total. L'école de Féricy ne démérite pas et se classe à la 6ème place du concours en collectant 76.97 kg de piles soit environ 1.10 kg par élèves. Bravo pour ce bel investissement de l'ensemble des élèves !



| LA FÊTE DE FIN D'ANNÉE

Pour clôturer la fin de l'année, les élèves de l'école nous ont proposé un spectacle haut en couleur, mêlant chants et chorégraphies.

Les parents venus en grand nombre ont pu découvrir l'ensemble des travaux des enfants autour d'une exposition !

Pour encourager les futurs 6ème, la directrice de l'école, les enseignantes, la présidente et les membres du RPI ont offert des livres et un dictionnaire à chaque CM2 ! Bravo à tous et bon courage pour votre entrée au collège !

Cette fête de fin d'année a été aussi l'occasion de dire au revoir à Madame Sophie TELLIER (enseignante des CE2/CM1) et souhaiter la bienvenue à Madame Virginie FABRE.

Pour finir, les représentants des parents d'élèves ont préparé avec soin un pot convivial, un grand merci à eux et aux parents pour leur générosité !



| Des aides pour la rentrée

Deux types de Pass pour aborder la rentrée avec le sourire

Le Pass culture permet, depuis le 10 janvier 2022, de mettre à disposition des jeunes à partir de 15 ans un nouveau dispositif favorisant l'accès à la culture afin de renforcer et diversifier les pratiques culturelles. Les jeunes qui en font la demande pourront bénéficier d'un crédit en fonction de leur âge (20 € à 15 ans, 30 € à 16 et 17 ans). Les 300 € offerts aux jeunes atteignant 18 ans, pour acheter des livres, des places de concert, de théâtre ou encore de cinéma sont toujours d'actualité !

Alors n'hésitez plus, téléchargez l'application !
Pour plus d'information : <https://pass.culture.fr>



Le Pass'Sport est une aide financière de 50 euros pour favoriser la pratique sportive en direction des jeunes. C'est une aide individuelle, incessible, à usage unique et cumulable avec d'autres dispositifs d'aides existants.

Qui est concerné ?

Les jeunes de 6 à 17 ans révolus bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) ;
Les jeunes de 6 à 20 ans bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapés (AEEH) ;
Les jeunes de 16 à 30 ans bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ;
Les étudiants boursiers de l'Etat ou régional de l'enseignement supérieur jusqu'à 28 ans.
Pour plus d'information : <https://www.pass.sports.gouv.fr/>



Colis des anciens

La commune offre chaque année un colis de Noël pour les seniors de plus de 70 ans. Vous recevrez courant octobre un coupon à retourner en mairie pour bénéficier de ce joli cadeau confectionné avec soin par nos bénévoles et les membres de la commission action sociale ! RDV le week-end du 10 décembre pour le recevoir lors de la balade des lutins !



DES SUBVENTIONS POUR LA MAIRIE

Les demandes de subventions sont des étapes incontournables pour mener à bien les travaux et les divers chantiers communaux. Depuis le début du mandat, les projets ont toujours été subventionnés entre 70 % et 80 %. (80 % du montant HT étant le maximum autorisé en terme de subvention)

Au niveau des actions culturelles, la Communauté de Communes a subventionné les associations locales afin de mettre en place des animations et événements culturels tels que la Nuit du Conte et le Festival au Coin des rues.

Concernant la cantine, l'équipe municipale et le secrétariat de mairie s'active pour déposer une demande de subvention dans le cadre du nouveau contrat rural (COR) afin d'obtenir les 80 % de subventions nécessaires à la poursuite du projet.

RÉCAPITULATIF DES PROJETS FUTUR

LA VIDÉOPROTECTION (2023)	LE DÉFIBRILLATEUR (2022)	TRAVAUX RÉFECTION TOITURE DE L'EGLISE SAINTE-OSMANNE (2022)
Un montant alloué de 53 092 € soit 75 % du montant global HT. Un nouveau dossier va être déposé courant septembre pour les 5 % restants.	Un montant alloué de 975.20 € soit 80 % du montant global HT.	Un montant alloué de 336 239 € soit 80 % du montant global HT.

LES TRAVAUX

> Installation de la grille sur la rampe de la nouvelle mairie (1)

> Semi des fleurs au printemps par l'ACCAF et la Fédération de Chasse de Seine-et-Marne (2)

> Réparation des trous et nids de poule sur la voirie communale (3)

> Début des travaux d'assainissement de l'Eglise



VIE PRATIQUE

LE RECENSEMENT MILITAIRE

Les filles et les garçons âgés de 16 ans doivent venir se faire recenser à la mairie de leur domicile.

DOCUMENTS À FOURNIR

- La carte d'identité,
- Le livret de famille,
- Un justificatif de domicile des parents (facture eau, électricité..).

RÉGULARISATION

Si les délais ont été dépassés, il est toutefois possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. Celle-ci est notamment nécessaire pour se présenter aux examens (dont le permis de conduire) et aux concours avant l'âge de 25 ans.

ATTENTION

La mairie ne délivre pas de duplicata. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement. En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif au bureau du service national dont vous dépendez.

QUAND RÉALISER VOTRE DÉMARCHE ?

- > Vous aurez 16 ans en Janvier, Février ou Mars avant le 31 Mars,
- > Vous aurez 16 ans en Avril, Mai ou Juin avant le 30 Juin,
- > Vous aurez 16 ans en Juillet, Août ou Septembre avant le 30 Septembre,
- > Vous aurez 16 ans en Octobre, Novembre ou Décembre avant le 31 Décembre.

LES NUMÉROS IMPORTANT

SAMU : 15

En situation de détresse vitale vous pouvez appeler le Service d'Aide Médicale Urgente

POLICE/GENDARMERIE : 17

En cas d'agression, de violences, de vol à l'arraché, de cambriolages

SAPEURS/POMPIERS : 18

Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir une intervention rapide (incendie, accident de la route, fuite de gaz ...)

Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 114

C'est un numéro national unique, accessible dans un premier temps par Fax ou SMS. Ces messages sont traités au centre national implanté au Centre Hospitalier Universitaire de Grenoble et c'est eux qui contactent les services d'urgences compétents.

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN : 112

Numéro gratuit et disponible partout en Europe lorsque vous êtes en déplacement dans un pays européen pour toute urgence nécessitant une ambulance, les services d'incendie ou la police.

AUTRES NUMÉROS D'URGENCES 24/24 :

SOS MÉDECINS : 36 24
LE SAMU SOCIAL : 115
ENFANTS DISPARUS : 116 000
ENFANCE MALTRAITÉE : 119

URBANISME IMPORTANT

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction (clôture, portail, ravalement, volets ...), d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation. Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.

LE RUCHER COMMUNAL



Il était une fois, dans les années 1900 un jardinier passionné par les abeilles qui avait fabriqué de jolies ruches pour les installer dans le parc du domaine... L'histoire ne dira pas si elles ont hébergé des abeilles un jour... Faisons à présent un saut dans le temps, en 2015, où un jardinier, lui aussi passionné par les abeilles (Jeff pour ne pas le nommer) se décida à réhabiliter ces jolies ruches, à les réinstaller dans le parc du domaine. La tâche ne fut pas simple, armé uniquement de son vélo et de sa remorque pour transporter le matériel et les hausses, il fut très compliqué de pouvoir assurer le suivi du rucher et celui-ci a malheureusement périclité. Toujours aussi passionné, Jeff invita début 2021 la municipalité et les apiculteurs de Féricy à se rassembler pour faire revivre le rucher du parc du domaine, le « rucher communal de Féricy » est né ! Après plus d'une année à travailler ensemble, le résultat est plutôt concluant, puisque la première récolte de miel a été effectuée au printemps. L'aventure étant relancée et en bonne voie d'être poursuivie, Jeff a décidé de se lancer dans de nouveaux projets et de confier le rucher à ses amis.



Par ce texte, nous tenons à le remercier d'avoir rassemblé une nouvelle équipe et d'avoir permis au rucher d'être relancé. Bonne chance dans la suite de tes projets !

Toute l'équipe du rucher communal.

**LE MIEL DU RUCHER
EST EN VENTE EN MAIRIE**

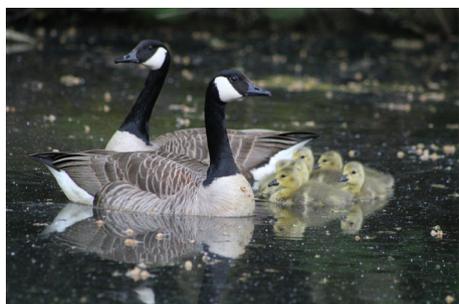
**5€ LE POT
DE 250 GR.**

LES LAURÉATS DU CONCOURS PHOTO

1^{er} prix : Romain Despots

2^{ème} prix : Guillaume Soupain

3^{ème} prix : Anaïs Gaudeix



Félicitations à eux !

Vous avez d'autres idées de sujets ? Une autre idée de concours ? ou faire partie du Jury ! N'hésitez pas à nous contacter sur le mail communication@fericy.fr

UNE ASSOCIATION AU SERVICE DE LA SOLIDARITÉ

L'Association Familiale Laïque de Féricy existe depuis le 19 octobre 2019. Elle possède trois domaines d'activité de solidarité : le droit au logement, le droit à la santé et le droit à l'éducation.

Depuis sa création elle est intervenue dans les trois domaines :

LE DROIT AU LOGEMENT

Rappelons que soucieuse de trouver une solution pérenne au problème du « 11 rue de Ferland » la nouvelle Mairie a proposé l'établissement d'une « convention d'occupation du domaine privé de la commune de Féricy » entre le conseil municipal et Monsieur Monin. Cette dernière permet à Monsieur Monin de rester dans les lieux avec certaines contreparties totalement acceptables. Cela constitue une avancée sans précédent sur le sujet. La signature a eu lieu avant le 1er janvier 2021 ce qui a entraîné la suspension du conflit.

LE DROIT À LA SANTÉ

Lors du premier confinement dû à la Covid 19 afin de pallier la pénurie de masques de protection, l'AFLF a décidé de fabriquer des visières de protection. Le lycée Jacques Amyot de Melun a généreusement accepté de nous prêter son imprimante 3D pour commencer. Puis nous avons investi dans une seconde imprimante qui nous a permis d'élaborer un protocole de fabrication sur place à Féricy. Au total 2000 visières ont été fabriquées, plus de 500 ont été données aux Fériciennes et aux Fériciens, 500 ont été données au lycée Jacques Amyot pour

protéger tous les personnels de la cité scolaire ainsi que pour les étudiants de classes préparatoires de ce lycée qui devaient se rendre dans les grandes écoles afin de passer les écrits puis les oraux maintenus !! Le reste ayant été distribué dans les villages environnants ainsi que dans les entreprises qui en faisaient la demande.

LE DROIT À L'ÉDUCATION

Nous avons eu comme projet de participer aux activités proposées par les associations selon les orientations de l'AFLF. Nous avons ainsi mis en place une expérience scientifique interactive avec le public en coopération avec l'association « les Quinconces » qui se tenait dans la salle des fêtes de Féricy. Cela a permis d'attiser la curiosité de ceux qui ont voulu essayer. Nous avons aussi dans le cadre de la « Fête de la science » installé dans l'atrium du lycée Jacques Amyot une exposition de physique interactive. Pendant une semaine une dizaine de stands où les étudiants pouvaient manipuler en toute liberté et exercer leur curiosité, étaient à disposition. Une intervention directe à l'école de Féricy pour l'enseignement de l'infor-

matique en CM2 s'est déroulée sur l'année scolaire 2021 / 2022. Deux interventions ponctuelles en classe de CM2 et de maternelles (GS, MS) pour l'enseignement des sciences selon les besoins et les thèmes abordés en classe (les tornades) ont eu lieu en mai et en juin.



POUR L'AVENIR

Nous mettons en place un « Bricolo-Café » dont l'organisation est en train de voir le jour. La première implantation de cette structure locale à la brocante de Féricy nous a permis de prendre des contacts avec des personnes intéressées par cette démarche. Nous proposons la recherche de panne et la réparation gratuites sur des objets et du matériel électrique ou électronique. L'atelier se situe au 26 rue de Ferland, une boîte aux lettres est à disposition à cette adresse pour que vous puissiez y glisser sur une feuille de papier vos coordonnées afin que nous puissions vous recontacter rapidement. Rien de notre part n'est attendu en échange.

Nous espérons par cette démarche aider les usagers à combattre une partie du gâchis technologique en aidant à la réparation et à l'autonomie. Pascal Doré

| UN ÉTÉ TOUT SHOW !

Retour sur les évènements

VERTICAL DÉTOUR OLYMPICORAMA

En cette soirée du 4 Juillet, une quarantaine de personnes s'étaient donné rendez-vous à la salle des fêtes pour écouter avec attention la conférence théâtrale de Frédéric Ferrer. Ce spectacle gratuit, proposé par la fabrique artistique du Vaisseau et la compagnie Verticale Détour s'inscrivait dans une tournée Seine & Marnaise intitulée « Olympicorama » où Frédéric Ferrer proposait une immersion dans une discipline précise que l'on retrouve aux Jeux Olympiques. Lors de son passage à Féricy, c'est la discipline du 100m qui était à l'honneur. Frédéric Ferrer a régalié l'auditoire en parlant de l'historique des JO ainsi que des différentes anecdotes propres à la discipline « reine ». A l'issue de la conférence, un échange avec l'artiste et deux athlètes de Fontenay-Trésigny invités pour l'occasion a permis de prolonger le débat de façon conviviale autour d'un pot offert par la mairie.

NUIT DE LA SAINT-JEAN (1)

Le rendez-vous incontournable du début de l'été organisé par l'association FCL a réuni une centaine de personnes dans le parc du domaine pour admirer et fêter en musique les feux de la Saint-Jean. Et ceci, tout en dégustant un repas préparé par les membres de l'association FCL. Encore un grand merci à tous les bénévoles !



NUIT DU CONTE

Malgré une météo très capricieuse, les amoureux de la nature et des contes s'étaient donné rendez-vous samedi 4 Juin dans le parc du domaine pour écouter les fables proposées par les conteurs. La pluie et les bourrasques ne sont pas venues à bout de la motivation des auditeurs qui ont pu trouver refuge dans l'église et la salle de la Source pour poursuivre leur itinéraire onirique. Merci à tous les bénévoles dévoués, aux associations FCL, Musique & Compagnie, GYGO ainsi qu'à la fédération départementale des Foyers Ruraux pour continuer à faire vivre cette belle manifestation dans notre village année après année.

FESTIVAL AU COIN DES RUES (2)

C'est dans un environnement enchanteur et devant presque 500 personnes réparties sur les deux jours de l'évènement que Féricy a reçu les artistes du Festival « Au coin des rues ». Jongleurs, conteurs, acrobates, chanteurs, et musiciens se sont succédés pour le plus grand bonheur des petits et des grands. Ces soirées riches en convivialité et en émotions partagées resteront gravées dans la mémoire des amateurs d'arts sous toutes ses formes et ont permis de célébrer et soutenir pleinement et joyeusement le spectacle vivant sur notre territoire !



CHORALE LES FRAISES EN HIVER (3)

C'est dans une église de Machault pleine à craquer que les choristes des Fraises en Hiver ont pu transmettre leur joie et leur énergie en entonnant des chansons pop, blues, gospel ou traditionnelles pour le plus grand bonheur des auditeurs. Ravis, ces derniers ont d'ailleurs remercié le talent des chanteurs et de leur chef et arrangeur Jean-Pierre AGEORGES par une standing ovation bien méritée. Encore un concert au profit de l'Eglise, ce partenariat avec la commune de Machault nous a permis de récolter plus de 800 euros !

EXPO CLAIRE CORBIN (4)



VIDE-GRENIER (5)



ET LA RENTRÉE S'ANNONCE ANIMÉE !

Manifestations à venir

> SAMEDI 10 SEPTEMBRE

FORUM DES ASSOCIATIONS

Venez découvrir les différentes associations fériciennes le samedi 10 septembre devant la salle de la Source. L'inscription à de nombreuses activités pour petits et grands vous y seront proposées pour l'année qui arrive

> DIMANCHE 11 SEPTEMBRE (6)

CONCERT DE L'ASSOCIATION "LA BANDE DES SONNÉS" À SALLE DE LA SOURCE

La Bande des Sonnés, chorale joyeuse et déjantée, vous propose un extrait de son futur spectacle "Chez nous y'a du soleil". Un florilège polyphonique de chanson française et pop-rock, de Jean Ferrat à Nach en passant par Bob Dylan, Aznavour et Juliette" Sur réservation en mairie ou par mail mairie.fericy@wanadoo.fr

> DIMANCHE 25 SEPTEMBRE

FÊTE CHAMPÊTRE DANS LE PARC DU DOMAINE DE LA SALLE

Comme chaque année, la commune vous invite à participer au grand pique-nique des Fériciens et de leurs amis dans le parc du Domaine de la Salle.

La fête champêtre débutera à 12 h par le pot d'accueil des nouveaux habitants. La mairie offre l'apéritif, les boissons, le fromage, le café, le pain. Les participants apportent un plat salé et/ou un plat sucré à partager et n'oublie pas leurs couverts.

A 15 heures le quartet Oval Skylight animera l'après-midi avec un concert gratuit et ouvert à tous.

A partir d'influences jazz et rock, le quartet Oval Skylight (piano, basse, guitare, trompette) joue un répertoire de compositions originales, aériennes, mélancoliques, rêveuses.

> SAMEDI 22 OCTOBRE

CONCERT DU GROUPE ALTAÏR À 20 H À L'ÉGLISE SAINTE OSMANNE

Musique baroque par l'ensemble Altaïr : Vivaldi – Sammartini – Boismortier – Delalande – Charpentier – Telemann Altaïr est un ensemble à géométrie variable, fondé en 1999. Il rassemble des musiciens amateurs et professionnels qui explorent le répertoire médiéval, renaissance et baroque, en petite formation. Formé à la base d'une basse continue, mêlant l'épinette et la viole de gambe, autour desquels gravitent les violons et les flûtes à bec, cet orchestre d'une vingtaine de musiciens s'enrichit parfois des sonorités du hautbois, du basson, de la trompette baroque et des timbales. Bien qu'étant plus tourné vers la musique instrumentale ils travaillent également avec des chanteuses.

Sur réservation en mairie ou par mail mairie.fericy@wanadoo.fr

> DIMANCHE 23 OCTOBRE

FÊTE DE LA POMME (DE 10H À 17H)

La traditionnelle Fête de la Pomme revient cette année le dimanche 23 octobre avec son pressoir, son marché de produits locaux et artisanaux, ses musiciens et bien plus encore.

Nous vous attendons une fois de plus nombreux !

> SAMEDI 10 DÉCEMBRE

BALADE DES LUTINS (RDV À 13H30)
PLACE DE LA SALLE DES FÊTES
Moment de partage et de fête accompagnés des chants de Noël pour offrir les colis de Noël aux séniors du village.

> DIMANCHE 11 DÉCEMBRE

SPECTACLE DE NOËL À 15H À LA SALLE DES FÊTES (SUIVI DU TRADITIONNEL GOÛTER INTERGÉNÉRATIONS)

« Les Contes de Millenotes d'Hiver et de Noël » par le Centre de

Création et de Diffusion Musicales. Les contes ne découragent jamais, instruisent parfois, éclairent souvent, émerveillent toujours. Chaque séance est unique ! Le conteur choisit les contes en fonction du public présent. Le niveau de langage est adapté à chaque tranche d'âge. Un véritable petit concert entre les contes avec flûtes, clavier, chant, cornemuse, accordéon clarinette, petites percussions, bugle.

> PRÈS DE CHEZ NOUS

SAMEDI 10 SEPTEMBRE

6ÈME ÉDITION DU MARCHÉ D'AUTOMNE DU CHATELET-EN BRIE de 10 h à 18 h Place de l'Hôtel de Ville.

SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Malheureusement les visites de l'église Sainte-Osmanne de Féricy ne pourront pas être assurées pour cause de travaux cette année mais la Seine-et-Marne regorge de nombreux édifices ouverts gratuitement ce weekend !

SAMEDI 1ER OCTOBRE

FÊTE DU BRIE À MELUN

15 ET 16 OCTOBRE

LA BALADE DU GOÛT

86 fermes d'Ile-de-France vous ouvrent leurs portes
+ d'infos : www.balade-du-gout.fr



PAROLE DE FÉRICIENNE

Portrait d'Huguette Géliot

Peut-être avez-vous déjà croisé cette dame toujours élégante au détour d'une rue de notre village lors de votre promenade dominicale ?

C'est que, malgré son âge très respectable (elle fêtera ses 100 ans en 2024), Huguette Géliot déambule avec toujours autant de plaisir dans les rues fériciennes dès qu'elle pose ses valises dans sa belle demeure de la rue du Montceau ; et cela fait maintenant plus de 70 ans que perdure cette histoire d'amour avec Féricy.

C'est par un bel après-midi de printemps et un réel enthousiasme qu'Huguette nous ouvre les portes de sa maison acquise en 1951 suite à son mariage avec Bernard Géliot. Celle-ci appartenait à l'époque à un couple d'amis d'origine Anglaise, les Hodson, qui, après avoir pris la décision de rentrer en Angleterre, n'ont pas hésité à mettre dans la confiance la famille Géliot qui s'était mutuellement avouée un réel coup de cœur pour la bâtisse.

C'est ainsi qu'ils emménagèrent à Féricy avec leurs 3 enfants : Olivier, Martine et Corinne.

Un 4ème enfant, Delphine verra le jour à Féricy 10 ans plus tard. La famille Géliot tisse rapidement des relations amicales avec les familles fériciennes et, de l'aveu d'Huguette, c'est surtout grâce à cet esprit de solidarité, de camaraderie associée à la quiétude du lieu qui les motivent à rester aussi longtemps dans notre village.

Dès son arrivée à Féricy, Huguette Géliot qui est une musicienne déjà accomplie (elle est titulaire de nombreux prix au conservatoire national supérieur de Paris, dont celui de Harpe), investit son temps et son talent en organisant des concerts pour la commune.

C'est une époque où l'église Sainte-Osmanne résonne au son des formations de musique de chambre avec lesquelles elle se produit régulièrement.

Elle enregistre à cette période quelques disques en duo notamment avec sa fille Martine également harpiste de renommée mondiale malheureusement décédée précocement. Sa mémoire perdue à travers le concours international de Harpe

Martine Géliot qu'Huguette a créé pour elle il y a plus de 20 ans.

Après avoir joué dans de nombreux pays, Mme Géliot décide de transmettre son amour de la musique à travers l'enseignement. Elle sera professeur de harpe au conservatoire de Fontainebleau pendant plus de 20 ans et c'est avec une fierté non feinte qu'elle avoue avoir formé de nombreux(xes) musicien(ne)s devenus aujourd'hui professionnel(le)s. Arrivée au terme de cet entretien, c'est tout naturellement qu'Huguette accepte de prendre élégamment la pose avec son instrument de prédilection. Si elle ne joue plus en concert depuis une dizaine d'années, elle ne peut se résoudre à abandonner définitivement cette " amie " de longue date et pratique encore régulièrement pour le simple plaisir de jouer nous dit-elle.

Alors, tendez bien l'oreille en arpentant la rue du Montceau, il se peut que quelques notes de harpe viennent délicatement vous ravir le cœur !



IMPRESSION : MAIRIE DE FÉRICY

DIRECTEUR DE PUBLICATION : JEAN-LUC GERMAIN

RÉDACTION : D.BREUILLE, C.DJORDJEVIC, M.BOURGES,
Y. HAMÉON, A.PARISOT,

CRÉATION GRAPHIQUE : P.ALLEYRAT, S.BROUSSE

PHOTOS : P.ALLEYRAT, C.ROCHER, V.GARNOTEL

DISTRIBUTION : L'ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES

CONTACT : COMMUNICATION@FERICY.FR



MAIRIE DE FÉRICY

1 ROUTE DE BARBEAU
77133 FÉRICY

01 64 23 85 26

WWW.FERICY.FR

MAIRIE.FERICY@WANADOO.FR